L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 25 MARS 1863. Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :

MERCREDI MATIN, 25 MARS.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shérif, à 10 heures et demie,—Le fonds et l'installation du magasin de nouveautés, etc. rue du Canal, entre St-Charles et Carondelet.—Et à 5 heures P. M. aux Nos 109 et 111, rue St-Charles: blocs et pièces de marbre, monuments, etc.

Par Hoffman & Marks, à une heure, rue de Chartres No 41,—Chapeaux français pour hommes et enfants.

Par R. Scott, rue du Quartier, près Chartres,—Beaux meubles.

Par T. Keelar & Co, rue du Camp No 73,—400 lots marchandises sèches, chapeaux, etc.

Par R. T. Montgomery, No 24 rue de la Commune,—Avoine, farine, jambons, graisse, etc.

Par D. E. Morphy, rue des Magasins,—Meubles.—Et rue Poydras No 64: farine.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres No 41,—Marchandises sèches, vêtements et lingerie pour hommes.

Par P. H. Flynn, à onze heures, dans la rue Royale No 31,—Meubles.

Par H. H. McLean, 10 heures et demie, à son magasin, rue des magasins No 19,—Coton, farine, fromage, mélasse, café, huile de graisse, champagne, machine à coudre, etc. etc.

Par Phinney & Amory,—Mulets et chevaux condamnés.

L'Est-Tennessee.

Le *National Intelligencer*, du 10 mars, a publié une note fort intéressante sur la valeur militaire de l'Est-Tennessee et sur la grande importance de l'occupation de cette région. Cette note est due au professeur A. Guiot de Princeton. La voici littéralement traduite :

D'après ce qui a été dit, il est évident que les avantages offerts, sous le point de vue militaire, par la possession de cette haute contrée dans le voisinage de la vallée du Tennessee sont très considérables.

La contrée s'élève comme une vaste citadelle de la plateforme environnante qui constitue la plus grande portion des Etats des deux Carolines, de la Géorgie, de l'Alabama, du Tennessee et du Kentucky.

Une armée établie dans la vaste et fertile vallée du Tennessee, où elle peut avoir des approvisionnements abondants, occupera aisément, avec des forces ordinaires, toute la région montueuse et tous les défilés à travers les montagnes bleues, et gardera ainsi ce qu'on pourrait appeler les clés des portes qui donnent sur chacun des Etats du Sud mentionnés. Cette armée pourra menacer de l'intérieur chacun de ces Etats et leurs capitales; tenir en échec les forces ennemies dans le pays-bas, et empêcher leur concentration. Elle coupera en deux la Confédération de l'Est à l'Ouest.

Elle pourra aisément se rendre maîtresse de toutes les grandes communications par chemins de fer entre le Sud Est et le Sud-Ouest. La possession de la ligne centrale de la Virginie et du Tennessee devrait être complétée par celle de Dalton et particulièrement d'Atlanta, qui est le point d'intersection du chemin de fer de Charleston et de Savannah à Chattanooga, Tennessee, et de Montgommery, Alabama. Cette occupation serait d'autant plus facile que bien qu'Atlanta soit au-delà des derniers éperons et en dehors des montagnes bleues et de la région montueuse, la voie qui y mène est entièrement ouverte à partir de la Grande Vallée de l'Est-Tennessee. Le Frog mountain et le Blue Ridge ne sont en connexion par aucun chaînon avec les montagnes de Lookout et de Raccoon, qui forment l'extrémité Sud du plateau occidental. La Grande Vallée continue sans obstruction entre les deux masses de montagnes dans les plaines ondulées qui s'inclinent vers le golfe, et dans les collines qui divisent les eaux, entre Cleveland, Tennessee, et Dalton, Georgie, et par lesquelles passe le chemin de fer de la Georgie et du Tennessee. Telle est, en conséquence, la large et naturelle issue de la Grande Vallée, beaucoup plus que la vallée comparativement étroite par laquelle s'échappe la rivière du Tennessee.

De Dalton à Atlanta il n'y a pas d'obstruction sérieuse sur la ligne du chemin de fer. En même temps la grande artère centrale, le chemin de fer de la Virginie et du Tennessee, conduit dans le cœur même de la Virginie. La voie est entièrement ouverte le long de la Grande Vallée, qui continue sans la moindre interruption, dans le bassin de la Nouvelle Rivière jusqu'à Christiansburg.

L'occupation de cette vallée longue et ouverte d'Abingdon à Newbern et à la Nouvelle Rivière, pourrait être assurée par la garde des défilés des Alleghanies près de Christiansburg. Cela joint à l'occupation de la vallée parallèle de Clinch River, assurerait la possession entière de la Virginie du Sud Ouest et des défilés des Montagnes du Cumberland.

L'unique chose requise pour l'efficacité et la sûreté d'une armée ainsi établie dans l'Est Tennessee serait de garder une ligne ouverte entre Nashville et Chattanooga, vers le Centre Tennessee, et celle du Cumberland Gap ou d'un défilé au Sud, dans le voisinage, ou communication par le Nord Ouest avec le Kentucky et l'Ohio.

Dans ce but, la construction immédiate d'une bonne route militaire allant du Centre Kentucky, avec un embranchement de l'Ohio par un des défilés du Cumberland, devrait être regardée comme une affaire de première importance, sinon d'urgente nécessité.

Ce n'est pas un des moindres avantages de cette haute région, sous un point de vue militaire, que le climat en soit tel qu'il permette à une armée d'y rester toute l'année sans avoir à redouter une saison fiévreuse.

L'armée qui posséderait et gardera cette région centrale pourra tenir en échec toutes les forces des Etats environnants.

Enfin, si la rébellion doit jamais être écrasée dans le pays bas, l'occupation du pays haut enlèvera, jusqu'à un certain point, aux meneurs de cette rébellion la possibilité d'y chercher un refuge et les moyens de prolonger même une guerre défensive.

Bateau capturé et son équipage mis aux arrêts.

Nous trouvons le fait suivant dans le *Journal* de Louisville du 26 février:

Un bateau à hélice a été saisi, dans ce port par les autorités militaires et les hommes de l'équipage ont été mis en état d'arrestation. Il a été expédié de Cincinnati et se trouve muni de tous les papiers nécessaires, mais la conversation d'un grand nombre de gens à bord, représentés comme passagers, a excité les soupçons des autorités de Louisville, qui ont jugé qu'il était prudent de retenir le bateau jusqu'à ce que ses procédés fussent mieux connus. Memphis était le lieu de sa destination. Son propriétaire n'était pas à bord au moment de la capture.

Convention de Frankfort, dans le Kentucky.—Un correspondant écrit de Frankfort au *Vincennes Sun*, journal de l'Indiana, que si la convention démocratique rebelle avait pu continuer de siéger à Frankfort, l'honorable Joshua F. Bullit eût reçu la nomination pour la candidature à la place de gouverneur.

L'élection sénatoriale au Missouri.—Jefferson City, 10 mars—On a présenté au Sénat une résolution à l'effet de faire réunir les deux Chambres le 16 mars pour procéder à l'élection de deux Sénateurs des Etats Unis. D'après la résolution, la séance ne pourra être levée que par l'accomplissement des devoirs pour lesquels elle sera tenue ou par l'assentiment réciproque des deux Chambres, et il n'y aura pas de recès après l'ajournement de la session actuelle des deux Chambres. La résolution a été déposée pour un jour.

LA QUESTION POLONAISE EN FRANCE.

(*Correspondance particulière de l'Indépendance*)

Paris, 23 février.

Un apaisement subit va succéder à toutes les alarmes exagérées qui agitaient depuis quelques jours le monde politique et financier. On reconnaît maintenant que l'incident prusso-polonais ne sortira pas des voies diplomatiques, ce qu'on eût dû prévoir dès le premier moment. La note du *Constitutionnel* de ce matin a été interprétée comme une reculade; elle doit plutôt être considérée comme le symptôme d'une certitude acquise d'intentions conciliantes de la part du gouvernement prussien au sujet duquel on pourrait rappeler ce fameux vers de Corneille :

" Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? "

Le *Constitutionnel*, qui semble lui-même s'étonner de tout l'effet produit par son propre article, n'est pas dans le vrai lorsqu'il insinue qu'on ne s'est encore adressé qu'à l'Angleterre dans les négociations qu'a provoquées la malencontreuse convention russo-prussienne. Une Note, comme je vous l'ai dit, a bien positivement été envoyée à M. de Talleyrand-Périgord comme expression de la pensée de Napoléon III (ainsi que je vous l'ai écrit hier); mais cette note, conçue, au reste, dans les termes les plus courtois, fait valoir surtout les raisons qui sont dans l'intérêt du gouvernement prussien lui-même, en appelant l'attention du cabinet de Berlin sur la solidarité de résistance qui pourrait s'établir entre les Polonais du grand-duché de Varsovie et ceux du grand duché de Posen, si le souverain prussien persistait dans une politique aussi imprudente. Sans croire tout à fait à la démission de M. de Bismarck dont le bruit avait couru aujourd'hui, on peut considérer comme indubitable que le ministre prussien sera autorisé à revenir sur une détermination désapprouvée par toute l'Europe et que la convention passera à l'état de lettre morte.

Pour achever de rassurer sur les bruits qui se rapportent à cet incident, je dois ajouter que l'on parle d'une lettre autographe envoyée par l'empereur Napoléon III, mais je n'ai, pour ma part, aucune confirmation du fait, et, sans le démentir absolument, je considère l'assertion comme assez peu vraisemblable. Il en est une autre, en revanche, que je crois pouvoir démentir de la façon la plus catégorique, celle d'une mission quelconque de M. le duc de Morny à Berlin.

On peut donc considérer l'incident de la convention russo prussienne comme moralement vidé. Mais je dois dire que, d'après des bruits persistants, ce dénoûment n'arrêterait pas l'action diplomatique engagée entre la France et l'Angleterre. En conséquence des intentions personnelles et positives de l'Empereur, des conférences auraient déjà lieu à Paris entre M. Drouyn et lord Cowley; à Londres entre lord John Russell et le baron Gros, dans le but d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de saisir cette occasion de faire valoir auprès de l'empereur Alexandre II la puissante nécessité de mettre un terme à un état de choses véritablement impossible en Pologne, soit qu'on demande au czar de rendre à ce malheureux pays l'autonomie qui lui est promise par les traités de 1815, soit qu'on se borne à réclamer pour la Pologne, après la révocation de l'inique mesure du recrutement, quelques garanties contre de nouveaux abus de pouvoir qui [illegible] ces populations infortunées [illegible] flots de sang.

Je [illegible] dans cette voie et ne vous [illegible] pas de la part qu'on assigne [illegible]

ment à l'empereur d'Autriche dans ce concert diplomatique. On veut que Napoléon III fasse valoir aux yeux de son jeune allié la prépondérance que lui assureraient en Allemagne les bienfaits que lui devrait la Pologne. Une fois lancé, on va plus loin encore, et l'on prétend que le souverain qui a fait la guerre de Crimée ferait entrevoir au monarque qui en fut le témoin les compensations qui pourraient l'attendre en Orient, s'il devait sacrifier quelque chose à l'unité polonaise, et peut-être plus tard, du côté de la Vénétie, à l'unité italienne. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je sépare ces dernières assertions, entièrement conjecturales, de l'entente positive qui semble s'établir pour venir en aide à la Pologne. Le succès de cette intervention dépendra beaucoup, sans doute, des chances de l'insurrection, au sujet de laquelle les nouvelles importantes manquent aujourd'hui. Le comité qui s'est mis à la tête du mouvement s'intitule : *Comité national polonais*. Il trouve moyen de faire afficher ses proclamations et ses avis sur les murs de Varsovie et jusque sur les remparts de la citadelle. L'un de ces placards défend aux jeunes gens au-dessous de 18 ans de sortir de la ville pour se joindre aux insurgés.

Une autre correspondance du même journal dit :

Ici on est décidé à ne point se retirer sans avoir obtenu des concessions pour la Pologne. Samedi prochain, la discussion sur cette question s'entamera devant le Sénat, à propos de la pétition adressée à ce sujet par M. Saint Marc Girardin et autres. A cette occasion, M. Billault lira les dépêches que M. Drouyn de Lhuys a adressées aux cabinets de Berlin et de St Pétersbourg.

L'attitude qu'on attribue au gouvernement français fait très bonne impression dans le pays. L'Empereur peut prévoir, à ne pas s'y tromper, tout le parti que sa popularité pourra tirer d'une éventualité qui est venue si heureusement faire diversion aux difficultés pendantes au Mexique et à Rome.

On attend ici l'arrivée d'une lettre autographe du roi de Prusse; il est question aussi d'une mission de M. de Morny, à Berlin, mais cette mission n'aurait lieu que dans le cas où la réponse de S M. Prussienne ne serait pas tout à fait conforme aux désirs de l'empereur des Français.

Le parti bonapartiste qui reconnaît pour chef le prince Napoléon désirerait que les choses fussent poussées jusqu'à la guerre, afin que la France obtînt une occasion de reprendre les frontières du Rhin. Mais rien jusqu'à présent n'indique que l'Empereur ait l'intention d'aller jusqu'à ces extrémités. La paix de l'Europe dépend de la conduite de la Prusse seule à l'heure qu'il est, et si les bonnes espérances qu'on veut bien concevoir depuis hier se réalisaient, le plus gros du danger serait passé.

Les lettres de Berlin et du grand-duché de Posen annoncent que les habitants de ces contrées ne songent point à se soulever, malgré les actes nombreux de provocation.

Théâtre des Variétés.—Le mauvais temps a empêché la grande représentation que nous avions annoncée. Mais le public n'y perdra rien. Cette représentation aura lieu ce soir et offrira les mêmes attraits. Mme Latourneric chantera le rôle d'Azucena et plusieurs artistes français se feront entendre dans le second acte du Trovatore et dans le troisième acte de Robert le Diable, où Melle Sefton exécutera le Pas de Séduction. Le choix de la pièce anglaise qui sera représentée est aussi de nature à piquer la curiosité de tout le monde. M Baker a mis beaucoup d'habileté dans l'organisation de cette soirée et nous sommes certains que le public s'empressera d'aller applaudir à son zèle et à son talent, car M. Baker joue lui même dans la pièce anglaise qui ouvrira le spectacle.

Chemin de fer de Pontchartrain—On trouvera dans nos colonnes d'annonces un avis de la compagnie de Pontchartrain, relatif au service de printemps et d'été de cette ligne ancienne et populaire de la ville au lac, lequel service commencera le 28 du courant. Le premier train pour le lac, train qui consiste en un char à cheval, partira des Champs Elysées à 4 heures et demie du matin et les trains réguliers à vapeur partiront à 6 1/2, 7 1/2, 9, 10 1/2 et 12. Le dernier train, venant du lac, partira de là à 9 heures du soir. Le prix du passage, aller et retour, est de 25 cents.

Vins—M. E. Bordelois, No 21, rue Conti, attend par le navire *Laura Russ*, de Bordeaux, un fort envoi de vins rouges et blancs. Nous croyons devoir d'avance signaler ces vins à l'attention du commerce de détail, des familles et des consommateurs en général. Ils ont été choisis avec soin pour le marché de la Nouvelle-Orléans.

Absinthe.—M. Ch. Delamarre a en magasin, chez M Simon Queyrouse, 8 et 10, rue St-Louis, 10 caisses d'absinthe de Yersin Lecoultre. Avis aux propriétaires de café.

A MM. les Editeurs de l'Abeille.

MM. les Editeurs,

Nous vous prions aujourd'hui d'agréer nos sincères remercîments pour l'obligeance que vous avez eue d'annoncer plusieurs fois, dans votre estimable journal, le bal paré et masqué qui a eu lieu le 19 courant à la Parfaite Union au profit des ouvriers cotonniers de France. Et nous vous prions aussi, Messieurs les Editeurs de faire savoir au public, que le produit de ce bal évalué à 150 francs, a été remis entre les mains de M. Oscar Bercier, 17 rue St Louis, où l'on trouve constamment une liste de souscription en faveur de l'industrie cotonnière.

Paul Dhérété. Rougé Dominique
Frederic Ney.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Provisoire des Etats Unis.—*Mardi matin*—M. Lamont a demandé au tribunal de lancer son ordre pour la vente immédiate de 260 balles de coton et une quantité de sucre et de mélasse saisis dernièrement, par les forces des Etats Unis, près de Port Hudson. La vente devra être faite sans préjudice à ceux qui pourraient plus tard réclamer les propriétés. L'avocat du gouvernement base sa demande sur ce que le coton, le sucre et la mélasse sont exposés à être avariés ou détruits par le feu, etc. Le juge n'a pas encore fait connaître sa décision.

Deux prisonniers.—Il a été question, dans notre édition d'hier soir, de deux individus—Mead et Conners—que le prévôt a condamnés à cinq ans de détention au Fort Pickens pour vol de grand chemin. Le sergent E. G. Grover, du 12me régiment du Maine, était chargé de les conduire en prison en attendant qu'ils fussent transportés au Fort. En passant dans la rue Dauphine, Conners s'évada, l'officier fit feu sur lui et l'atteignit à la cuisse. Mead profita de l'excellente occasion pour s'éclipser également. On dit que cette évasion est due aux officiers Evans et Ruffo qui arrêtèrent aussitôt le sergent.

Conduit d'abord au corps de garde du Deuxième District puis de là à la Douane, le lieutenant Andrews, ordonna qu'il fût relâché et témoigna son mécontentement de la conduite des policemen.

Le blessé fut transporté à l'hôpital St James où il déclara s'appeler John Murphy, de la compagnie E. du 160e régiment de New-York.

Diamants—M. Miller, lieutenant de la police du Deuxième District, a fait une descente dans une maison de la rue Bienville, No 214, où il a trouvé une paire de boucles d'oreilles en diamants évaluées à cinq cent cinquante piastres.

Genova De Fonest les a reconnues et a déclaré qu'elles lui avaient été volées.

Réouverture.—Les écuries situées dans la rue Toulouse, connues sous le nom de "Southern Stables" et appartenant à M. O. de Fléchier, viennent d'être réouvertes par ordre des tribunaux. Elles avaient été saisies et fermées illégalement par le lieutenant Brownley, du 13e régiment du Connecticut. M. S. Glenn a présenté M. Fléchier.

Le lieutenant a été arrêté et sera jugé par une cour martiale.

Billets de la ville—Nous trouvons dans le journal officiel de ce matin un avis dont voici la traduction :

Bureau du Trésorier,
Hôtel de Ville, 23 mars 1863.

Avis est donné que les billets de la ville de l'ancienne émission ont été contrefaits à l'aide de la photographie.

Le public est averti de ne pas recevoir les billets qui n'ont qu'une couleur. Ils seront échangés à ce bureau.

John S Walton, trésorier.

Confiscations.— M. I. Edwards Clarke, marshal provisoire des Etats Unis, annonce la saisie, au nom du gouvernement, des propriétés foncières, de l'argent, des actions, &c, de MM. Wm M. Perkins, H. O. Anderson et Adam Giffen. Il a déjà annoncé la confiscation des biens de MM John Slidell, J. H. Hill, Ogden K. Dunning et William A. Violet.

Les personnes qui auraient des réclamations à faire valoir devront les présenter à la Cour Provisoire, au coin des rues Chartres et St Pierre.

Grêle.—Il est tombé de la grêle, ce matin, à neuf heures et demie. Beaucoup de gens en seront étonnés, mais leur surprise n'égalera pas celle des piétons qui l'ont reçue sur le dos. Nous pouvons certifier que plus d'un chapeau de soie, neuf ou à peu près, a été fortement avarié. Il y avait des grêlons de la grosseur d'un œuf de pigeon.

Tentative de vol.—M. C. Read et John Connors sont venus répondre, ce matin, à l'accusation d'assaut et batterie avec intention de commettre un vol de grand chemin. La plainte était formulée par R. De Bare.

M. De Bare a déclaré qu'il se rendait chez lui, samedi soir, vers 8 heures, lorsque arrivé à l'angle des rues Howard et Commerce un des prisonniers l'appela par son nom et lui demanda l'heure; l'autre le saisit, ensuite à la gorge, lui mit la main sur la bouche, puis le terrassa d'un coup sur la tête.

Les deux hommes lui enlevèrent alors l'argent et les papiers qu'il avait sur lui. La scène se passait près d'un terrain vague et il ne se trouvait personne dans le voisinage, mais au cri de "meurtre!" poussé par la victime, des policemen accoururent sur les lieux et arrêtèrent les deux voleurs.

M. De Bare a parfaitement reconnu les prisonniers. Ceux-ci l'accusent d'être ivre, mais le fait n'a pas été prouvé. Conners a admis qu'il avait frappé M. De Bare, mais il ajoute que ce dernier l'avait appelé "damné Yankee." Conners, qui était en prison, avait été mis en liberté à la condition qu'il s'enrôlerait, et Read avait habité le Pénitencier pour vol avec effraction.—M. McGuire, pompier, a déclaré que ses camarades et lui avaient arrêté les deux hommes près de l'endroit où la tentative avait été faite. Ils étaient cachés dans un terrain.

Le juge a condamné Conners et son complice à cinq ans de détention au Fort Pickens.

Cour Prévôtale.—*Mardi matin.*—Wm Green, alias Brigadier Général, nègre, était accusé de tenir une maison de jeu et d'avoir tenté de séduire la fille d'une femme qu'il avait chassée dans la pluie; l'affaire a été étouffée au bout de quelques minutes.

Un petit vendeur de journaux est sorti de la Cour en dansant et en sifflant. Un individu l'accusait de lui avoir volé un porte-monnaie renfermant une trentaine de piastres; les amis du "newsboy" ont déclaré, avec l'impétuosité et l'assurance qui les caractérisent, que l'accusé était parfaitement innocent et que l'accusateur avait trop bu pour bien juger de ce qui se passait.

James Campbell a été traduit devant le magistrat pour avoir troublé la représentation au Théâtre des Variétés en jetant sur la scène un magnifique paquet de carottes. Il a dit qu'en achetant des fleurs d'un nègre il était devenu l'acquéreur des carottes et qu'il avait lancé celles-ci au lieu des fleurs. L'erreur lui a valu dix jours de prison.

Guillaume Retaud a été traduit sous prévention d'avoir enlevé cinq mille piastres en billets confédérés et un gros sac d'or et d'argent appartenant à la succession de sa femme, Mme Eliz. Westholz, avant que la question d'administration fût décidée à la Deuxième Cour de District. M. H. W. Westholz, fils de l'inculpé et administrateur, porte l'accusation. E. Redmont, avocat de la défense, a demandé du temps; le tribunal le lui a accordé.

EDITION D'HIER SOIR.

Les demi-citoyens et la conscription au Nord.

Il règne une grande anxiété au Nord parmi les étrangers qui ont fait leur première déclaration pour devenir citoyens américains; et c'est le dernier bill de conscription voté par le Congrès qui cause cette anxiété. Sont-ils sujets au tirage, et la dernière loi leur est-elle applicable? Jusqu'à présent, quand il s'agissait de conscription dans les Etats, ces demi-citoyens avaient toujours été regardés comme exempts du service militaire. Mais le Congrès en a décidé autrement, et, sur ce point, les natifs et les étrangers pleinement naturalisés sont en parfait accord avec le Congrès. Il est clair que plus les sujets de la conscription seront nombreux, plus il y aura chance d'échapper pour ceux qui sont soumis au tirage. Mais les étrangers assiègent les bureaux des consuls et demandent la protection de leurs anciens gouvernements. Les consuls n'ont aucun pouvoir dans cette question, et tout ce qu'ils peuvent faire c'est de communiquer les demandes à leurs gouvernements respectifs. Lord Lyons attend, sur ce point, la réponse du gouvernement anglais qui arrivera certainement, dit-on, avant la mise en vigueur de la loi de conscription.

Les produits du Sud abandonnés.

Nous lisons dans le *National Intelligencer* :

Le Président a refusé de signer le bill ayant pour objet la collection des produits agricoles du Sud et pour le transport de ces produits sur les marchés du Nord, où ils seraient vendus pour le compte du Trésor. Dans la discussion de ce bill des sénateurs républicains ont dit qu'il avait été préparé par les secrétaires Stanton et Chase. Il portait d'abord que les agents du gouvernement achèteraient les produits du Sud, et cette disposition a été soutenue par M. Howard et d'autres sénateurs républicains par la raison que c'était offrir un appât aux rebelles pour les faire revenir à leurs anciennes relations avec le peuple du Nord. Mais cette clause fut retirée et le bill tel qu'il passa, décidait que les produits seraient ramassés et envoyés sur les marchés du Nord où on en disposerait. On a dit dans le débat que des officiers de l'armée avaient gagné d'énormes sommes en achetant du coton et en l'envoyant dans les Etats loyaux par les trains de retour de chariots de l'armée ou des chemins de fer.

Bien que le bill n'ait pas été signé par le Président, il paraît que ses dispositions sont mises en pratique, car l'*Era* relatait ces jours-ci les saisies de sucre et de coton opérées par l'armée fédérale dans les environs de Baton Rouge. Or il est évident qu'on ne fait que suivre dans ce département les instructions du gouvernement de Washington.

LE COTON DU GOUVERNEMENT.

En réponse à une résolution du Sénat du 9 courant, le secrétaire du trésor a communiqué le montant du coton vendu à New York depuis le commencement du blocus des ports du Sud, le montant des commissions, des dépenses d'entrepôt, les noms de ceux auxquels les commissions ont été payées et les noms des personnes intéressées dans les ventes, d'après les registres tenus par Hiram Barney, agent du coton à New York. On a opéré huit ventes du 5 février au 12 septembre 1862, lesquelles ont été de 3316 balles, donnant un total réalisé de $696,582. On a payé $8275 pour les frais de vente et $5575 pour les frais d'entrepôt. Une grande masse de ce coton provenait de Sea Island. Les prix ont varié de 20 cents à 1 dollar et 20 cents et demi par livre.

DIFFICULTÉS D'UNE ATTAQUE CONTRE CHARLESTON.

Le *Louisville Journal* fait les réflexions suivantes sur ce sujet :

Nous avouons que nous n'avons nullement confiance dans le résultat d'une attaque contre Charleston par nos navires blindés à tour. Nous apprenons que le *Montauk*, dans sa récente attaque contre le fort McAllister n'a tiré qu'un coup de canon par huit minutes. De sorte que si huit batteries de ce genre ouvraient le feu sur Charleston simultanément, ils ne pourraient fournir en tout qu'un coup de canon par minute. Or on ne pourrait guère considérer cela comme constituant une bataille; un coup de canon par minute d'un côté semblerait une réponse impuissante et dérisoire à un feu terrible, vomi par un millier de canons, de cent ou cent cinquante batteries de grosse artillerie de l'autre côté? Quelle probabilité y a-t-il qu'un feu aussi lent de la part des navires fît une impression importante sur les défenses gigantesques de la ville avant que le temps fût produit par un millier de canons pénétrât dans nos batiments blindés par chaque embrasure.

Nous craignons, après tout, que nos navires cuirassés ne soient destinés à désappointer les espérances conçues par le pays. Ils ne peuvent s'aventurer d'un port à un autre sans avoir des bateaux à vapeur à leur côté pour prendre soin d'eux, ils ne peuvent se mouvoir assez vite pour agir comme béliers ou pour atteindre à la course un batiment qui veut les éviter, et alors, la lenteur extrême de leur feu les expose presque tout le temps à servir de cible passive à l'ennemi.

Destruction du steamer Hetty Gilmore—Le *Louisville Journal* raconte ainsi cette capture dont il a été déjà question :

Le steamer *Hetty Gilmore* a été capturé et détruit par les rebelles à Woodbury, au confluent de la rivière Barren, mardi dernier. Il allait d'Evansville à Bowling Green avec une cargaison de fourrage pour le gouvernement; et à l'endroit indiqué il fut arrêté par une centaine de guérillas sous le commandement de W. C. P. Breckinridge, qui y mirent le feu. La destruction a été complète.

Les Confédérés dans le Sud-Ouest.

Nous trouvons les renseignemens suivants dans une dépêche adressée le 9 de St Louis aux journaux du Nord :

L'ennemi a donné des congés jusqu'au 1er avril, et il rappelle promptement toutes ses forces. Celles de Marmaduke sont rappelées et la brigade de Shelby était à Batesville, se préparant à faire quelque mouvement. La brigade de Brooks, y compris le régiment de Carroll, est à Van Buren et compte quelques 1800 hommes. Il y a une batterie de quatre pièces de bronze dont deux sont de bons canons rayés. Le régiment de Carroll, fort de 500 hommes, a traversé l'Arkansas et s'est dirigé vers le Sud-Ouest, il y a une semaine, sur le bruit de l'approche d'une reconnaissance fédérale.

Ils ont retraversé et sont revenus à Van Buren vendredi dernier.

Les troupes près du fort Smith ont changé de camp, il y a quatre jours, une partie gagnant un emplacement à deux milles du fort et au-delà du moulin à poudre et l'autre partie essayant son camp entre Fort Smith et Van Buren.

En dehors du commandement de Brooks, leur force se compose des débris de cinq régiments d'infanterie pouvant fournir de quatre cents à neuf cents hommes bons pour le service. Ils ont cinq régiments d'infanterie à Little Rock.

L'ennemi occupe Clarksville, bien qu'il ait abandonné souvent ce point sur le bruit de l'approche de nos éclaireurs.

L'hôpital rebelle à Cane Hill est un véritable repaire d'espions dans nos lignes, les malades ayant été surpris à envoyer des dépêches à leur officier commandant de fort Smith, et des dépêches importantes.

L'hôpital sera établi de l'autre côté de l'Arkansas dans les cinq jours, l'ordre en a été donné et l'établissement sera soumis à une sévère surveillance.

Il y avait famine au fort Smith et au fort Van Buren, mais l'ennemi a réussi à y faire entrer diverses cargaisons de maïs. Les forces qui avaient été envoyées pour surprendre ces convois ont échoué à cause de la boue où les chevaux s'enfonçaient jusqu'au ventre.

Opinion de M. Caleb Cushing sur la guerre à outrance.

On verra par l'extrait suivant d'une lettre écrite par M. Caleb Cushing, dernier président de la convention démocratique pour l'élection présidentielle de 1860, qu'il se met tout à fait dans la catégorie de Vallandigham, Fernando Wood, Vhoorhes et autres hommes du Nord qui ne craignent pas de dénoncer la guerre telle qu'elle est faite et qui refusent d'y voir une garantie de paix et d'union. M. Caleb Cushing dit à propos du projet de colonisation en Floride :

Ce plan ressemble à tous les autres plans sauvages qu'on veut mettre à exécution à l'égard des Etats insurgés—la conquête, la confiscation, la colonisation, l'émancipation, la dévastation, l'extermination— qui résonnent comme les cris des enragés de Bedlam. S'ils étaient mis à exécution leur dernier effet serait de ruiner aux Etats loyaux.

Ils tendent à faire détourner un grand soulèvement national pour le maintien de la Constitution et de l'Union, en une simple lutte désespérée pour aboutir à la destruction et au suicide, c'est-à-dire à l'abolition de la Constitution et au renversement de l'Union par nos propres mains et non par celles de nos ennemis. Cet évangile de la mort, de radicalisme de destruction, constituant le seul désunionisme pratique qui existe parmi nous dans les Etats loyaux. Il est en opposition à l'administration qu'il a l'air et la prétention de soutenir; il porte un caractère d'hostilité mortelle à la liberté, à la prospérité et au bonheur du peuple; c'est un complot ourdi par la trahison contre le gouvernement. Veuille Dieu, dans sa miséricorde, confondre tous ces conseils déloyaux !

Correspondance de Paris.

Dans une correspondance parisienne adressée au *N. Y. World*, nous avons remarqué les paragraphes qui suivent :

Le gouvernement fédéral n'a pas à craindre que l'Angleterre discute sur la levée ou la non levée du blocus de Charleston et que pour une question pareille elle se mette en conflit avec les Etats Unis. Sous l'administration octogénaire actuelle, John Bull ne peut pas se lancer dans une guerre avec l'Amérique. Le vrai type du gouvernement actuel anglais, au lieu d'être un gros et robuste mangeur de bœuf, est une vieille femme en robe de flanelle et en coiffe de nuit, et *Punch* le sait très bien, mais il n'ose pas représenter le fait. L'Angleterre ne reconnaîtra la Confédération du Sud que lorsqu'elle en aura reçu la permission de Washington.

Un monsieur de Baltimore, un ultra sécessionniste a dîné, l'autre jour, avec M. Drouyn de Lhuys, le ministre des affaires étrangères. La conversation fut très cordiale mais confidentielle. Les partisans des rebelles sont bien vus à Paris et toujours bien reçus aux Tuileries. Un *gentleman* qui a eu l'avantage d'une longue conversation avec l'empereur m'a dit que sa majesté regardait la séparation comme inévitable.

L'article du Constitutionnel sur les affaires polonaises.

Voici l'article du *Constitutionnel* dont il a été question dans nos nouvelles d'Europe.

" Tant que la Russie et la Pologne étaient seules en présence nous avons pensé que notre devoir était de ne rien dire qui pût donner des encouragements stériles à l'insurrection. Mais en même temps nous avons montré au gouvernement russe, qui nous avait habitués, dans ces dernières années à des inspirations plus sages les fautes d'où était sortie l'insurrection actuelle. Nous avons voulu faire entendre à chacun le langage de la modération et de la justice. Tout en blâmant le recrutement dans son principe et surtout dans son application, nous avons hautement regretté le caractère des premières proclamations polonaises où l'on faisait appel à d'autres sentiments qu'au patriotisme, où de nobles idées de nationalité semblaient subordonnées aux conceptions malsaines d'une espèce de socialisme européen. En un mot nous sommes restés fidèles au programme que nous nous sommes tracé depuis longtemps: être prudents à Varsovie et libéraux à Saint Pétersbourg

" Les choses changent aujourd'hui de face. Au début, l'insurrection pouvait être considérée comme un fait de politique intérieure. Par son ingérence, la Prusse vient de la transformer en question européenne.

" On ne nous accusera pas d'avoir porté un jugement précipité sur cette phase nouvelle de la question. Pendant plusieurs jours, nous avons laissé la parole aux journaux allemands et aux journaux anglais, qui, moins réservés que nous, se sont hâtés d'apprécier la convention du 8 février. Nous avons aussi reproduit les débats passionnés du Parlement de Berlin. Or, dans la presse allemande comme dans la presse anglaise, et à la tribune de Berlin comme dans les journaux, la désapprobation a été unanime. Et si l'opinion publique est une puissance, comme tout homme d'Etat doit le reconnaître et comme l'a proclamé le premier de tous les hommes d'Etat, le cabinet de Berlin doit se recueillir à cette heure. Il n'aura pas de peine à se convaincre qu'il vient de commettre une grande faute en cherchant à établir entre la Prusse et la Russie une solidarité d'intérêts qui n'existait pas.

" Ces intérêts ne sont pas les mêmes, ni au point de vue politique, ni au point de vue historique: les débats d'avant-hier au Parlement de Berlin l'ont suffisamment établi. Mais il y a plus; et, en allant au fond des choses, il est facile de s'apercevoir que la convention du 8 février crée aux deux puissances une situation aussi fausse pour l'une que pour l'autre. En effet, est-ce que la Russie en 1863 en était au point où l'Autriche se trouvait en 1849, lorsque, prise entre la guerre d'Italie, la révolution de Vienne et l'insurrection de Hongrie, elle était épuisée de sang et d'argent, et forcée d'accepter le secours qui lui était offert? Non, la Russie n'en était pas là, et la convention du 8 février, en lui assurant un concours dont elle ne pouvait avoir besoin, lui inflige une humiliation qu'elle ne mérite pas.

" La situation que la Prusse se fait à elle-même n'est pas moins fausse. Est-ce que cette puissance est menacée par l'insurrection polonaise? Nous avions pensé jusqu'à présent que la Prusse avait les intérêts et la force en Allemagne, faut il croire maintenant qu'elle est vulnérable sur les bords de la Vistule?

" En aidant, d'ailleurs, à étouffer l'insurrection chez le voisin, la Prusse n'a-t-elle pas à craindre d'allumer chez elle des passions qui sommeillent? L'esprit polonais ne pourrait-il pas être amené à réagir dans les provinces prussiennes? Est-ce à nous de rappeler que le premier acte de la révolution victorieuse de 1848 fut de délivrer les prisonniers polonais qui furent portés en triomphe dans les rues de Berlin?

" Le parti libéral en deçà du Rhin l'a compris, aussi a-t-il protesté de toutes ses forces, et peut-être que sa sagesse et sa prudence pourront prévenir les effets d'une politique imprévoyante qui rappelle d'anciennes fautes pour lesquelles l'histoire a été sévère.

" A un point de vue plus général, la convention du 8 février, si toutefois elle est conçue dans l'esprit qu'on lui attribue, présente des inconvénients non moins graves. N'est-il pas à redouter que, par cet empressement de la Prusse à venir en aide à la Russie contre l'insurrection polonaise, l'Europe ne voie de nouveau, sous les noms de la nouvelle carte des vieux noms de la Pologne, et, au lieu d'une insurrection de sujets contre leur gouvernement, une revendication de nationalité? C'est poser de nouveau la question tout entière, c'est en quelque sorte renouveler la scène du partage, c'est replacer volontairement sous les yeux du monde cet acte d'iniquité contre lequel n'a cessé de protester la conscience des générations qui se succèdent.

" Cela est-il habile, cela est-il prudent? Ne jette-t-on pas ainsi un trouble profond et une grande inquiétude au milieu de l'Europe?

" Et dans quel moment la Prusse a-t-elle cru devoir assumer sur elle une telle responsabilité? Au moment où la France, donnant l'exemple du respect le plus scrupuleux des traités et d'une grande modération politique, avait fait violence à ses sympathies les plus vives et s'était abstenue d'exprimer, même par un mot, l'intérêt qu'elle a porté et qu'elle portera toujours à d'anciens alliés malheureux.

" Nous espérons encore que le texte de la convention dissipera la plupart de ces appréhensions. En tous cas, les conseils amis n'auront pas manqué à la Prusse, et elle sait aujourd'hui ce que pense toute l'Europe libérale de cette violation du principe de non intervention. "

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL.

V

MONTE MARTYRE.—Suite

Il s'interrompit, couvrant son visage de ses mains qui tremblaient. M. le marquis de Belcamp s'était laissé choir dans un fauteuil. Sa tête triste pendait sur sa poitrine

—Non, reprit le comte Henri tout à coup, elle avait beau être faible et brisée, cette pensée là ne m'était pas venue! La mort nous entourait de tous côtés, et le cadavre de Perkins devait être là pas quelque part aux abords de la station voisine. La faim nous apportait la mort, la faim seule, aussi la fièvre de la fatigue. C'était la mort que les hurlements de ces chiens féroces; le cri rauque des noirs dans le bois, c'était la mort encore. Eh bien! je n'avais pas songé à la mort, pour ma mère, du moins.

Je n'y crus pas. Je repoussai le mot et l'idée comme on fait pour une suggestion du délire. Cela me sembla impossible.

C'était vrai. Aux premières lueurs du jour, je pus voir ce pâle visage où la vie n'était déjà plus qu'un reflet fugitif et incertain. Elle avait son beau sourire autour de ses lèvres décolorées. Elle me dit: Mon fils, récite moi ma prière.

Ses mains se joignirent sur sa poitrine et ses yeux agrandis se fermèrent. Je voyais sa bouche qui remuait avec lenteur, comme si elle eût répété après moi les paroles de l'oraison. Ma voix avait peine à sortir de ma gorge.

—Mon Dieu ! dit-elle quand j'eus achevé, je ne me confesserai pas à mon fils, de peur de souiller sa pensée. Je me confesse à vous en moi même, à vous qui avez dit: "Ma miséricorde est au dessus de leur perversité !...."

Elle resta un instant recueillie au fond de sa conscience.

Il faisait grand vent. Le sable volait de toutes parts. Autour de nous, nos traces récentes étaient déjà recouvertes. Le gommier au pied duquel nous étions tous deux croissait comme il arrive souvent, dans une sorte de bassin de forme arrondie dont le bord se couvre de buissons plus épais.

Sous bois, j'entendais les aboiements des chiens en quête, et la terre tremblait parfois sous le galop des chevaux. Soit que Perkins eût échappé, soit qu'il fût mort déjà, on courait la chasse dans le bush, et sans vent protecteur les limiers auraient déjà bondi à l'intérieur de notre asile.

—Il est un autre maître que j'ai offensé, reprit ma mère après un long silence. Vous avez raison de pleurer sur moi, Henri, mon pauvre enfant, car il manque à ma mort le pardon de celui qui fut la victime de ma vie. Je lui ai rendu le mal pour le bien, et pourtant, je le jure sur cette foi qui renaît dans mon âme et qui est la fleur de mon agonie, je n'ai jamais eu ici bas qu'un profond respect et qu'un amour sincère. Au sein même de ma folie, l'image de mon mari venait me chercher. Que de fois n'ai je pas été sur le point de me traîner à ses genoux !

—Henri, continua-t-elle tandis qu'un éclair d'enthousiasme ranimait pour un instant son regard mourant, l'heure presse, ne discutez pas ma volonté. Je veux que vous m'aidiez à me relever.

J'obéis machinalement, et surtout pour l'empêcher d'élever la voix, car les bruits de chasse se rapprochaient et les chiens hurlaient maintenant sous le vent.

Je la pris dans mes bras. Elle n'avait plus que le souffle. Dès qu'elle fut debout, elle se laissa glisser prosternée et murmura :

—Lâchez moi.

Alors elle joignit ses mains qu'elle étendit vers moi.

—Comte de Belcamp, me dit-elle, vous êtes le fils et l'héritier de celui que j'ai si cruellement offensé. Sa querelle est la vôtre, car je vous ai outragé dans votre père. Je me suis agenouillée devant vous et je tends vers vous mes mains jointes pour vous prier et pour vous supplier. Comte Henri de Belcamp, au nom de votre père, pardonnez-moi et bénissez moi !....

Un sanglot déchira la poitrine du vieux marquis.

—Mon père, poursuivit le jeune homme dont la voix se brisait dans sa gorge, en votre nom, je bénis et je pardonnai......

—Et tu fis bien, enfant ! s'écria le vieillard; que n'étais-je là pour pardonner et bénir à ta place ?

Henri se jeta dans ses bras et c'est la poitrine à demi cachée dans son sein qu'il acheva parmi ses larmes :

—Que Dieu vous récompense, mon père ! et qu'elle vous entende celle qui mourut là-bas avec votre nom sur ses lèvres !...... car elle mourut écoutant avec un sourire consolé votre pardon et votre bénédiction qui tombaient de ma bouche.... Elle mourut sans se relever, comme il convenait à la pécheresse repentante. Elle mourut les mains jointes, elle mourut agenouillée !

VI

HEUREUX PÈRE.

Le père et le fils restèrent longtemps dans les bras l'un de l'autre. Le fils sentait battre sur sa poitrine ce cœur loyal et doux qui était tout amour. Vous eussiez vu leurs larmes se confondre, et, certes, il était impossible de penser que les larmes de tous deux ne fussent pas également sincères.

Peu importait en vérité le reste de l'histoire. Cependant, comme ceci était une explication, le comte Henri raconta comme quoi le maître de la station était précisément ce jeune fermier qui avait voulu jadis prendre chez lui sa mère, comme quoi Hélène Brown fut enterrée chrétiennement, et comme quoi le généreux squatter facilita son embarquement à lui, Henri, pour l'Angleterre.

—Voilà, mon père, reprit il, quel a été l'emploi de ces années pendant lesquelles vous n'avez point entendu parler de moi. Je rapporte un deuil à l'homme miséricordieux et bon, mais au chef de famille, mais au fils de ceux-là dont les austères portraits nous regardent, je rapporte une sécurité d'honneur et une solennelle garantie. Le nom de Belcamp est sorti pur de toutes ces épreuves. Les tribunaux anglais ne l'ont point entendu retentir; il n'est pas écrit sur un seul registre infâme, et la boue n'en a point gravé sur cette pauvre tombe......

—Henri, dit le marquis après un silence, je crois en vous et je vais vous le prouver. C'est pour moi ou plutôt c'est pour nous deux, puisque nous sommes une seule et même famille, que vous avez fait ce long et dur voyage, c'est également pour moi que vous avez pris à cette occasion le nom de Brown. Le nom de Brown, Henri, ne l'aviez-vous point porté auparavant ?

—Je l'avais porté jusqu'au jour où je me suis présenté chez vous, il y a quinze ans, mon père.

Et depuis, jamais?

—Jamais.

—J'hésite à vous poser une autre question, mon fils, reprit le vieillard avec un embarras visible.

—N'hésitez pas à demander, mon père, que je n'hésiterai moi-même à répondre.

—Il y a une étrange coïncidence, j'ai ouï souvent parler, à Londres, d'un fils d'Hélène Brown, mais on ne le nommait jamais Henri Brown.

—Tom Brown ! s'écria le jeune comte.

—Précisément, répéta le marquis, Tom Brown.

—Mon père, prononça Henri de ce ton net et franc qui allait si bien à son noble visage, il y a deux phases bien distinctes dans la vie d'Hélène Brown: le temps du crime, le temps de l'expiation. Au temps même du crime, elle a respecté votre nom, et c'est la preuve assurément qu'il restait un coin honnête au fond de son cœur. Mais, autour d'elle, les misérables qui l'avaient perdue n'éprouvaient point les mêmes scrupules.

Tom Brown était un épouvantail destiné à vous tenir en respect sans cesse, une machine de guerre dirigée uniquement contre vous. Je ne connais pas ce Tom Brown; ce n'est peut-être pas un faux nom, car il y a autant de Brown que de pavés dans la ville de Londres. Ce qui est certain c'est que la qualité de fils d'un lord est faux et controuvé. Il est évident qu'on avait fait de ce Tom Brown un fantôme de ma propre personnalité. Lui-même peut-être, car c'est, dit-on, un bandit précoce et d'une singulière intelligence, supposait sur cette position de *fils d'un lord* ces mots font au propos que j'ai suivi avec grande attention dans le temps pour faire des dupes ou pour épouvanter les officiers de la police.

—Ce Tom Brown, insista le vieillard, partit pour Sydney sur le même bâtiment que ta mère, entends-tu bien ?

—Je me souviens de cela parfaitement.

—Entendis-tu parler de lui en Australie?

—Souvent

—Ne s'est-il pas évadé ?

—Si, de la façon la plus adroite et la plus audacieuse.

—Et sais-tu ce qu'il est devenu ?

—Il est devenu le roi des malfaiteurs londoniens. Il a tué la Bartolozzi et perdu l'intendant Gregory Temple. Il s'appelle Jean Diable le Quaker.

—Et n'avons-nous rien à redouter de lui?

—Non, puisqu'il est dans le mensonge. Hélène seule était dans la vérité. Tout est fini avec Hélène.

Le vieux marquis resta un instant pensif, puis il se leva brusquement et comme s'il eût secoué une pensée importune.

—D'ailleurs, Henri, mon garçon, fit-il en changeant soudain de ton, c'est votre héritage. Vous êtes brave, vous êtes fort, vous avez la jeunesse, vous êtes, dit-on, savant comme les livres et vous connaissez le monde, pour Dieu! si l'on vous attaque, vous vous défendrez !

Il pressa rondement la main du jeune comte et le regarda en face avec bonne humeur.

—En conscience, nous ne pouvons pas rester jusqu'à la fin des temps au haut de ces échasses, reprit-il en souriant, M. le comte de Belcamp, nous avons dit et fait ce que nous devions tous les deux. Je suis content de vous et moi, mais, en somme, avec nos vieux noms et ses quelques milliers d'écus de rentes il ne nous est pas permis de trancher du prince. Notre nom est sauf, Dieu soit béni !..... Mais passons le seuil de ce salon, Henri, mon cher enfant, et dès que tous ces fiers croisés qui sont là ne pourront plus me voir, je te montrerai que je suis tout uniquement un pauvre vieil homme, trop faible; et n'ayant pas même su garder rancune à son propre malheur.

Il traversa le salon et sortit le premier. Le jeune comte, en le suivant, glissa vers la glace où il voyait son visage un regard de défiance. Evidemment, ce changement de manières présentait une énigme à deviner.

A continuer.

Décédée hier, à 1 heure de l'après-midi, *Anna Marie* READER, épouse d'*Edouard Barnett*. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu, aujourd'hui, à 4 heures précises. Le corps est exposé rue de l'Esplanade entre Chartres et Royale.

MESSE SOLENNELLE.

UNE messe solennelle sera célébrée à la cathédrale St Louis, vendredi prochain, 27 du courant, jour de la Compassion, à huit heures du matin, pour le rétablissement de la paix et pour la cessation de la guerre. Le sermon sera prêché par le Rév. P. Jourdan. Il y aura communion générale pour toutes les personnes qui ont suivi les prières, et le produit au profit des pauvres. 23 mars—5

Eglise Evangélique française.

LE service divin a lieu tous les dimanches matin à 11 heures et demie au *rez-de-chaussée* de l'Eglise Presbytérienne, encoignure Gasquet et Liberty; l'*entrée est rue Gasquet*.

La classe pour l'instruction religieuse des Catéchumènes commence immédiatement après le service.

Le dimanche 5 avril, jour de Pâques, *la Sainte Cène* sera célébrée. 2 mars—2

ATTENTION.

Le Shérif procédera aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux, à la vente à l'encan du fonds et de l'installation d'un magasin de nouveautés, marchandises, &c., situé rue du Canal, près celle Carondelet, 1er District.

Ledit shérif procédera aussi le même jour à 5 heures P. M., aux Nos 109 et 111, rue St Charles, 1er District, à la vente à l'encan de monuments en marbre, pierres funéraires, pièces et blocs de marbre, &c. — Voir aux annonces.

MM. T. Keelar & Son, encanteurs, vendent ce matin, à 10 heures, dans leurs salles d'encan, rue du Camp No 73, cotonnades, mousselines, coutil fil, bonneterie, chapeaux, &c.—Voir l'annonce.

M. D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention des acheteurs sur les 365 barils de farine de choix qu'il vendra ce matin à 10 heures, dans la rue Poydras, No 64.

MM. Phinney & Amory, encanteurs, vendent ce matin, à 10 heures et demie, aux écuries du gouvernement, au coin des rues Jackson et Tchoupitoulas—environ 100 chevaux et mulets condamnés. Conditions—comptant, en billets du Trésor.

M. R. T. Montgomery, encanteur, fait une grande vente de farine, jambons, avoine, graisse, langues de bœuf et autres articles de choix, ce matin, à onze heures, dans la rue de la Commune, No 24. Les jambons sont de différentes marques et passés au sucre. La vente est péremptoire, pour clore des consignations.—C'est une excellente occasion pour le commerce.

AVIS.

CEUX qui ont contribué au Général Average du steamer "Marion", en octobre dernier, sont priés de se présenter immédiatement au bureau du soussigné, pour recevoir ce qui leur est dû.

Wm J. REID, agent, rue des Magasins No 33
25 mars—3

Changement de domicile.

LE public est prévenu que le Dr BORDE a transféré son domicile rue de la Douane, 137, entre Bourbon et Dauphine.

Heures de consultations, de 3 à 4.
25 mars—jusq 31

VINS. VINS.

QUATRE CENTS barriques vin rouge ordinaire,
50 do do do blanc Sauternes,
100 caisses vin rouge St Julien,
750 do do do St Estèphe.
Attendu par le navire Laura Russ, de Bordeaux, et à vendre par E. BORDELOIS,
25 mars—au 2 avr No 21, rue Conti

VINS, &c.

50 BARRIQUES St-Estèphe } pour familles.
50 do 1er cru St-Emilion }
50 do vin ordinaire,
100 caisses vin blanc Haut Sauternes.
100 do Léoville et Chateau Bernone.
100 do Pape Clément et Larose.
100 do St Julien, Boyer Cantenac.
200 do Cos d'Estournel.
100 do Batailley, Château Lanessan.
100 do Dessirail Margaux.
250 do Château Léoville.
50 do Grand vin Château Lafitte.
75 do Bourgogne, Beaune, Volnay, Pommard, St-Georges, Nuits, Romanée, Richebourg, de la maison J. Lesseure & Co.
45 futailles cognac V. Lecocq 1825, Raynal & Alnes, 1858, Godard.
15 quarts Port wine S. Reg.
15 do Sherry wine.
20 barils vieux Bourbon whisky.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.
25mars—1m 37 Vieille-Levée.

Réparation de machines à coudre.

LE soussigné RÉPARERA ET METTRA EN ETAT des machines à coudre, de quelque espèce que ce soit, au No 12, rue du Camp, bureau de devant, au 1er. On y trouvera toujours à cette adresse un assortiment d'AIGUILLES pour machines à coudre de Wheeler & Wilson et pour celles de Singer, d'huile pour ces machines, d'autres accessoires, de soie et de coton à coudre, à vendre par

D. W. C. PECK, mécanicien.
8mars—1m

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi soir, 24 mars, 5 heures P. M.

COTON—Il n'y a pas eu de ventes régulières aujourd'hui. Il s'est vendu, à l'encan hier et aujourd'hui 1 balle de repacked à 35c, 2 dito à 41½, 2 dito à 60c, 30, 20 et 20 balles de bon ordinaire à 71½, 20 à peine middling à 77½, et 20 de strictement middling à 80c la livre; 1 sac de taché à 38c. Ces prix indiquent une forte baisse.

SUCRE—Le marché manque d'animation et a fléchi. Les transactions d'aujourd'hui ne sont que de 350 boucauts, en plusieurs lots, à 8c l'ordinaire, 9c le fair, 11c le fully fair, 11½c le prime à choix, 11½c le clarifié inférieur et 12½ à 12¾c le clarifié de choix. Il s'est vendu 200 barils de fonds de citerne à 5. A l'encan, 1 boucaut à 6¼, 1 tierçon à 3¾, 9 barils de fonds de citernes à 4¾ et 3 ditos 4¾c la livre.

MELASSE—Meilleure demande et prix plus fermes. Les ventes d'aujourd'hui s'élèvent à 1300 barils, en beaucoup de lots, à 33c la bonne qualité de l'ancienne récolte 33½ à 35c la fermenté nouvelle et 38 à 40c la prime. A l'encan, 142 barils dont 9 à 24c, 47 à 29, 24 à 30 et 12 à 29¾c le gallon.

FARINE—Environ 1300 barils, en quatre lots, ont été vendus depuis deux ou trois jours, à $12. La superfine de bonne qualité et choix de $13 à $13 et $13 50 à la pe. fine extra. Il y a eu plusieurs petites ventes (aucune de plus de 100 barils) à ces prix.

FOIN—Un lot de 200 balles a été vendu à $55 le tonneau.

MAIS—Une vente de 200 sacs de jaune prime, à $1 75 le boisseau.

INDIGO—650 livres, à 73½c la livre.

ENCRE D'IMPRIMERIE—14 barillets, à 17 cts la livre.

—Ventes à l'encan aujourd'hui 150 balles foin à $54, 40 à $55, 135 sacs avoine à $1 9 à $1 10, 3 pipes eau de vie à $1 52½ à $1 70, 8 barils whisky à $1 25 à $1 40, 32 boucauts et 1000 livres épaules en grenier à 2½ à 4¾ et 5¾, 17 boucauts plats côtés désossés à 5¾, 34 dito jambons à 6 à 7½ et 7¾ à 9c, 35 caisses huile de charbon à $4 à 75, 9 barils huile de graisse à $1 à 97c 50 caisses citron brut à $2 50, 21 barillets graisse à 11¾, 15 barils biscuits pilote à 4¾, 50 caisses morue avariée à $1, 5 barils riz de la Louisiane à 5¾c 50 barils farine extra à $13 9 à $12 50, 45 barils fèves blanches à $6 à $6 50, 25 demi barils bœuf à $19, 14 barillets beurre à 30 et 15 caisses amidon à 6¼.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 25 mars 1863

Arrivés hier, 57 bœufs, 14 cochons et 46 veaux—Vendus, 35 bœufs, 16 cochons, 63 veaux et 5 vaches à lait. A vendre, 27 bœufs, 106 cochons, 260 veaux et 3 vaches à lait.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net........	25 cts.
" 2e " "	20
" 3e " "	15
Veaux, 1re qualité, par tête........	$25 @ 30
" 2e qualité, par tête........	$20 @ 25
Cochons, par 100 livre gr........	16@18 ct.
Moutons, suivant la qualité, par tête........	$6@$10

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

Goélette Annie E Martin, Brown, New York.
Brick W C Clark, Daggett, Boston.

ARRIVÉS HIER.

Goélette Harriet Wood, Duncan, Matamoras.
Goélette Sunbeam, Perah, Matamoras.
Goélette Eliz De Hart, Lome, New York.
Goélette Medora, McClure, New York
Goélette H P Russell, Nickerson, New York.
Goélette Monterey, de Bonnet Carré.
Goélette Three Brothers de la Côte.
Goélette Union, de la Côte.
Goélette Jane Lesser, de la Côte.
Barque Revolution, Lord, Boston.
Goélette Ge. B Lorine, Denny, Rustan.
Goélette Mary Campbell, Lafourche.
Steamboat G W Forrest, Wood, de la Côte.
Steamboat Algerine Fort Jackson.
Steamboat Sallie Robinson, Ham, Baton Rouge.
Goélette Georgia, de la Côte.
Goélette Victoria, Madisonville.

Pour les exportations et les importations, voir la partie anglaise.

Plats côtés bacon.

CINQUANTE plats côtés bacon canvassed et fumés, dans des boucauts hermétiquement fermés et en état d'être expédiés, à vendre par
J. B. VALENTINE & CO.,
24 mars—6f Rue de la Commune, No 51.

Demande d'une Bonne d'Enfants.

UNE bonne d'enfants française, parlant bien sa langue, munie de bonnes recommandations. S'adresser rue Bourbon No. 49 24 mars—3f

Absinthe de Yersin Lecoultre.

EN magasin et à vendre par le soussigné—10 caisses absinthe de la marque ci-dessus.
CHAS DELAMARRE,
Chez SIMON QUEYROUSE,
24mars—3f Nos 8 & 10, rue St-Louis

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.

No 104, rue du Canal

AVIS est donné qu'une élection de Directeurs sera tenue, au bureau de cette compagnie le LUNDI, 6 avril prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
19mars—au 6 avr S Z RELF, Assistant Secrétaire.

LIQUIDATION !!

L. GUILBAUX, sellier, 121 et 123 rue Royale, prévient sa clientèle, que désirant clore ses affaires, il mettra tout son stock, consistant en—Selles, harnais, brides, colliers, mors, fouets et cravaches, articles de chasse, bourrelets à l'usage de messieurs les éleveurs, &c. &c. au PRIX COUTANT, pour du comptant.

M. Guilbaux engage tous ses clients à venir s'assurer eux-mêmes du bon marché auquel il vendra tous les articles sans exception, contenus dans son établissement.

Nlle-Orléans, le 15 février 1863.
L. GUILBAUX,
16 fev—3m. 121 et 123, rue Royale

Vins! Vins! !

100 barriques vin rouge bon ordinaire.
50 barriques vin rouge pour familles.
50 caisses Muscat de Frontignan.
5 caisses Vermouth.
Aussi—1 caisse Café de [illegible]
A vendre par E. SANARENS,
24jan—2m 354, rue des Ursulines près Esplanade

A VENDRE.

EN débarquement du steamer "Columbia", arrivé de New York et de la Havane:
800 barils farine extra,
50 barils pommes de terre,
500 sacs maïs,
500 bois sel,
20 tierçons jambons passés au sucre,
50 barils oranges,
12 barils pommes de terre.
S'adresser à WILLIAM J. REID,
23 mars—6f rue des Magasins No. 33.

Tremblement.—Appartenez-vous aux Trembleurs? Nous ne voulons point parler des Quakers trembleurs, mais de cette tribu malheureuse aux lèvres bleues et aux dents claquantes et qui, tous les jours, tous les deux ou trois jours sont la proie de cet ennemi de l'humanité, la fièvre et le frisson. Si vous faites partie de ces infortunés, l'AMER DE HOSTETTER vous guérira, après que vous aurez eu vainement recours à la quinine et à d'autres drogues qui ruinent la constitution du malade. Cet incomparable tonique coupera la fièvre, vous débarrassera du frisson, et [illegible] vous rendra l'appétit et votre santé normale. L'AMER DE HOSTETTER prévient également les maladies qui naissent des miasmes.

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter—
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21,
J. J HART & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
G. N. MORRISON & Co, rue Poydras, No 12,
JOHN T MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111,
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.
21mars—

CONTREFAÇON.

BANQUE DE LA NLLE-ORLEANS,
21 mars 1863.

LE public est prévenu qu'il circule ici des billets contrefaits de cette Banque, de la dénomination de $1, $2 et $3.
MORTIMER BELLY, Caissier.
21mars—10f

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelle du Crescent.

Nlle Orléans, 22 mars 1863.

UNE élection de trente-deux Directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, LUNDI, 6 avril 1863, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
THOS. A. ADAMS, Président.
23 mars—au 6 avril

AVIS.

LE Dr POYET a fait une étude approfondie des maladies des enfants.

On peut être très bon médecin pour les adultes et fort mauvais pour de petits êtres dont l'organisme encore inachevé exige une thérapeutique spéciale.

La statistique médicale constate qu'un tiers des malades appartiennent à l'enfance et que la moitié du genre humain périt avant l'âge de sept ans. L'impuissance de l'ancienne médecine peut-elle être plus évidemment démontrée?

L'Homœopathie ne reconnaît presque pas de maladie incurable dans l'enfance. Dans tous les cas, pas de traitement plus agréable, plus sûr, plus prompt et plus efficace que le traitement homœopathique.
23 mars—1m

UN français récemment arrivé en cette ville, offre respectueusement au public ses services pour le traitement de maladies ÉPILEPTIQUES, ainsi que pour toutes les affections nerveuses. Il ne demande de rétribution qu'après la complète guérison de la maladie. S'adresser à M. Henri Joffret, au coin des rues Quartier et Dorgenois, tous les jours de 10 heures A. M., jusqu'à 4 heures P. M. 21 mars—30f

VIN! VIN!

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles.
A vendre par B. E. CASTENDYK,
21 mars Rue Tchoupitoulas, No 15.

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement pour l'hiver, à partir du 20 octobre 1862.

PASSAGE POUR LE LAC, ALLER ET RETOUR LE MÊME JOUR: 25 CENTS SEULEMENT.

—Départ des chars—

DE LA VILLE.	DU LAC.
6½ hres A. M. char à cheval	6 hres A. M., train à vap
7 do do train à vapeur	8 do do do
9 do do do	10 do do do
11 do do do	1 do P. M. do
2 do P. M. do	3 do do do
4 do do do	5½ do do do
5½ do do do	7½ do do do

Le convoi à vapeur, sur avis suffisant, s'arrêtera à la Station de Gentilly. Le prix du passage, 15 cents pour aller et autant pour revenir. Les personnes qui désireront descendre à la station doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.
18oct— G. PANDELY, surintendant.

Chemin de fer Pontchartrain.

Prix—25 cents seulement, aller et retour, le même jour.

Arrangements de Printemps et d'Eté.

A partir de SAMEDI, 28 MARS 1863, les convois partiront comme suit :

DE LA VILLE.	DU LAC.
4½ hres A. M, chars à chev.	6 hres. A. M., chars à vap.
6½ " " chars à vap.	7 " " "
7½ " " "	8½ " " "
9 " " "	9½ " " "
10½ " " "	11½ " " "
Midi "	1 " P. M. "
2 heures P. M. "	2½ " " "
3 " " "	3½ " " "
4 " " "	4½ " " "
5 " " "	5½ " " "
6 " " "	6½ " " "
7 " " "	7½ " " "
8 " " "	9 " " "

Les chars à vapeur s'arrêteront, sur avis suffisant, à la station de Gentilly. Prix, 15 cents aller et retour. Les personnes qui désirent être débarquées à la Station doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi—25 mars G. PANDELY, Surintendant.

LEÇONS DE CHANT ET DE PIANO.

M. L. FOURMESTRAUX, ex-professeur au collège de Jefferson, offre ses services aux familles et au public de la Nouvelle-Orléans comme professeur de chant, de solfège et de piano. S'adresser chez M. A. Dudouault, coin Royale et St Louis, ou chez M. Lemat, coiffeur, rue de Chartres, entre St Pierre et Toulouse.
4 mars—30f

CHANGEMENT DE MAGASIN DE PEAUX,

DE l'encoignure Washington et Tchoupitoulas, 4me District, au No 60, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée, 2me District.
5 mars—30f THOMAS SCHARR.

PERDU

UN CERTIFICAT (No 1.080) de 40 actions de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Un duplicata du dit certificat a été demandé à la Compagnie.
26janv—60fps Signé, MARIE COLLINS.

Théâtre de l'Opéra.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE AU BÉNÉFICE DE M. ISIDORE NENNING.

Le samedi 28 mars 1863.

Avec le concours de Mlle Zanetti, de Mme Boudro, de MM. Oliveira, Keller, Gérard Zanetti, Ciasses et Vanderbosch.

LUCIE DE LAMMERMOOR,
Grand opéra en 4 actes de Donizetti.
Intermède par M. OLIVEIRA.

L'orchestre sera dirigé par M. Reiter. Mme Boudro prendra le piano. 25mars.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Directeur........ LEWIS BAKER.

Soirée extraordinaire d'Opéra.

La direction voulant varier ses représentations, a fait un arrangement avec les artistes suivants: Mme de Latourneric, prima Dona, M. Devisme, primo tenore, et M. De Searé, prima basso et un corps de choristes. Elle donnera

MERCREDI SOIR, 25 MARS,

Le second acte de l'Opéra de Verdi, IL TROVATORE.

Le troisième acte, en deux tableaux, du grand Opéra de Meyerbeer, ROBERT LE DIABLE.

Le spectacle commencera par la petite comédie de MORNING CALL

Jour de départ, mercredi 1er AVRIL, à 8 heures A. M.

Malle régulière des E. U. pour New York et la Havane.

Le magnifique steamer neuf COLUMBIA, commandant S Barton, partira pour New York, du pied de la rue St Joseph le 29 du courant, à 8 heures du matin. Il touchera à la Havane pour y débarquer les passagers et la malle des Etats Unis. Pour fret ou passage, s'adresser à Wm J. REID,
20 mars—9 rue des Magasins No 33

POUR NEW YORK.

Jour de départ JEUDI, 26 du courant, à 8 heures A. M.

POUR NEW YORK, DIRECTEMENT.

Le beau steamer neuf GEO. CROMWELL, commandant J. A. Post, portant la malle des Etats Unis, quittera son warf, au pied de la rue St-Joseph, le 25 du courant, à 8 heures A. M.

Pour fret ou passage (chambres ou entrepont, magnifiques emménagements), s'adresser à A. MOULTON,
17mars Rue Natchez, No 31.

POUR LIVERPOOL ET LE HAVRE.

Le navire hanovrien ANTOINETTE, fin voilier et de première classe capitaine Rossman, partira vers le 10 avril pour Liverpool d'où les passagers à destination de France peuvent se rendre aisément au Havre. Ce navire ayant un faible tirant d'eau peut passer la barre en tout temps.

Pour passage de 1re, 2me et 3me classe s'adresser au bureau de M. A. CALVÉ,
rue Ste-Anne, No. 106, encoignure Dauphine, 2me District. 20 mars—

ON DEMANDE A ACHETER

Une GOELETTE d'un léger tirant d'eau et pouvant apporter de 200 à 300 barils. S'adresser au No 111 Vieille Levée. 24 mars—3f

POUR TUXPAM.

Le brick FANNY FOULKES, capt. Foulkes, partira pour le susdit port, samedi, 28 mars

Pour fret ou passage, s'adresser à
L. JOUBLANC,
59, Passage de la Bourse.

A VENDRE—Un petit lot de vanille au gré des acheteurs. 18mars—

Pour Liverpool et le Havre,

Le beau navire italien CREOLA, partira pour les ports ci dessus. Pour balance du fret et passage, s'adresser chez
PIAGGIO & VIOSCA, Jr.,
17mars 61 & 64 Vieille Levée

VUE ET CARTE DE VICKSBURG

CONTENANT le plan de la ville et des fortifications, le cours du Mississippi et de la rivière Yazoo, le tracé du canal et la position des flottes à l'époque du passage du bélier "Arkansas". Cette carte exécutée par M. A. Wrotnowski ingénieur civil, se trouve en vente chez Schwartz, libraire rue de Chartres et dans les principales librairies de la ville. 19 mars—1e-m.

AVIS MÉDICAL.

LE Dr MAILHE, en vue de la dernière statistique de la grande mortalité hebdomadaire dans cette partie de la ville, et dont la majeure partie des cas serait attribuée à des affections de poitrine et de diarrhée chroniques, se fait un devoir d'offrir à ceux atteints de ce genre d'altérations les services de sa profession, et ce, en tant et comme s'occupant de la chronicité des maladies spéciales—Consultations de [illegible] à midi et de 4 à 6 h. du soir—rue St Louis, No 160, entre Bourgogne et Rampart.
20mars—6f—sm

Avis aux Contribuables de la Paroisse d'Orléans.

CONFORMÉMENT à la 8me section de l'Acte de Revenu de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 23 Janvier 1862, et l'Ordre Spécial No 43 de G F. Shepley, Gouverneur Militaire de la Louisiane, daté du 24 février 1863 adressant et enjoignant aux Collecteurs de Taxes d'exécuter ledit acte, avis est par le présent donné [illegible]

En outre,

2—Les bureaux des Collecteurs des Taxes sont ouverts tous les jours [illegible] pour le Premier District [illegible] l'Hôtel de Ville; pour le Second District, [illegible] rue St Pierre; pour le Troisième District, No. 9, rue de l'Esplanade, [illegible] et pour le Quatrième District [illegible]

Wm R. CRANE Premier District.
D W C CAMPBELL, Second District. } Collecteurs.
C B LARUE Troisième District.
JOHN L. DAVIS, Quatrième District.
13 mars—6f

Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Texas.

AVIS D'ELECTION.

Nouvelle Orléans, 16 mars 1863.

UNE élection aura lieu, au bureau de cette Compagnie, LUNDI, 6 avril prochain de 10 heures A. M. à 2 heures P. M., pour des directeurs de cette Compagnie pour l'année.
J. J HANNA, Vice Président.
16 mars, 17, 18, 23, 24, 25—3 4 et 6 avril

Mme La Blanche,

LA merveille de la Nouvelle Orléans la seule Clairvoyante, la seule qui lise dans les planètes, la seule Astrologue de Clairvoyance, l'Astrologie, sont plus que des théories, ce sont des pouvoirs qui [illegible]

Mme LABLANCHE

Est la seule clairvoyante naturelle, la seule qui lise dans les planètes, la seule astrologue du monde.

Qui n'a pas entendu parler de cette dame extraordinaire et des preuves qu'elle donne journellement de sa clairvoyance? [illegible] Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. Prix modérés. 18 mars—1m

A VENDRE

Par J. CHANTEGREL,

Rue Royale, No 93, entre Conti et St-Louis.

50 barriques vin ordinaire,
100 do vin au-dessus de l'ordinaire, bon vin de famille,
70 do vin blanc vieux Sauternes.
Le tout au prix le plus modéré. 21mars—au31

BLEU en carreaux, pour laver—1000 livres, venant d'être reçus et en vente par
CUSACHS & OGDEN,
23 mars—3 encoignure Royale et St Philippe

FELIX RIEU,

107, rue de Chartres, 107,

FLEURS artificielles, RUBANS, TOUR DE TÊTE, GUIPURES, VOILETTES, MANTELETS DE SOIE et autres articles de fantaisie, reçus par les derniers arrivages. 2mars—1m

ACIDES—20 carboys acide sulfurique,
10 do do nitrique,
10 do do muriatique,
Venant d'être reçus et à vendre par
CUSACHS & OGDEN,
236 mars— encoignure Royale et St Philippe

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Hôtel-de-Ville, 21 mars 1863.

LE prix de la farine étant aujourd'hui de treize piastres ($13 00) le baril, les boulangers sont requis de donner, durant la semaine commençant le dimanche, vingt-trois de mars, comme suit, jusqu'à nouvel ordre:

Quarante-une onces de pain pour .... 20 cents.
Vingt-une " " .... 10 "
Dix " " .... 5 "

Les acheteurs de pain auxquels on demande un plus haut prix rapporteront leurs noms, celui du boulanger et laisseront le pain acheté et le prix payé à une station de police ou au bureau du Prévôt Maréchal assistant.

Par ordre, JAMES F. MILLER,
Capt. de l'armée des E. U. et agissant comme Maire.
D. L. GIBBENS Secrétaire. 21 mars—6f

EN débarquement—1000 barils FARINE fraîche, 10 firquins BEURRE GOSHEN
A vendre par OSCAR BERCIER,
20 mars—4f 77, rue Tchoupitoulas

SALPÊTRE Dupont—5 barils venant d'être reçus et en vente par CUSACHS & OGDEN,
23 mars—6 encoignure Royale et St Philippe

SOUFRE—5 barils en canons,
5 do en poudre,
Venant d'être reçus et en vente par CUSACHS & OGDEN,
23 mars—6 encoignure Royale et St Philippe

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, à Paris.

PLUSIEURS grandeurs à vendre par—
LEON PIERRE & co.
71 rue de Chartres

E. M. BOULIGNY, encanteur,

Bureau à la Bourse des Marchands et des Encanteurs,

SE chargera de la vente des PROPRIÉTÉS FONCIÈRES et de toutes autres ventes qui lui seront confiées. 16 fev—

CHANGE.

CHANGE à vue et à temps sur New York, à vendre, en sommes au gré des acheteurs, par
W. J. REID.
25janv— Rue des Magasins, No 33.

ROLLAND

Magnifique Etalon Créole.

Le soussigné a l'honneur d'informer les amateurs et propriétaires de Juments que le magnifique étalon ROLLAND (de race créole anglaise et arabe) sera pendant toute la saison à Alger, près de l'hôpital de la Marine. Il est d'une belle couleur sorel, une raie blanche sur la tête le pied droit de derrière blanc, la queue et la crinière jaunâtres. Il a 15 mains de hauteur, il est excellent trotteur et se tient toujours droit.

SA GÉNÉALOGIE:

ROLLAND est né le 26 avril 1857, il provient de l'étalon "gris" de M. Turon, et de la célèbre trotteuse "Fanny". La mère de l'étalon "gris", pas distinction de société, a été estimée l'année dernière à $500; et le frère a été vendu il y a 3 ans pour $300. Le propriétaire est prêt à faire voir l'étalon ROLLAND, sa mère "Fanny", jument anglaise, sa sœur et son fils "Lexington", âgé de 10 mois, un magnifique poulain [illegible]

Conditions—$10 pour la saison, payable d'avance
La nourriture pendant un mois sera gratis.
20mars—12f PIERRE NOUGUE

CURCUMA—20 barils, en vente par
CUSACHS & OGDEN,
26 mars encoignure St Philippe et Royale

MOUTARDE—10 barriques, à vendre par
CUSACHS & OGDEN,
26 mars—6 encoignure Royale et St Philippe

GROCERIES FIRMIN MARTIN, Marchand de Groceries.

145.........Rue Vieille Levée.........145
Entre Toulouse et Jefferson,
—NLLE-ORLEANS—
17mars—1m.

Grocerie à vendre.

GROCERIES UNE BELLE GROCERIE, située dans un bon quartier, et n'ayant qu'un faible loyer.

Pour les conditions, s'adresser encoignure Français et Grands-Hommes.

VENTES A L'ENCAN.

Chapeaux! Chapeaux!

PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres, No 41.

MERCREDI, 25 du courant, à 1 heure précise, il sera vendu—

100 douzaines chapeaux français, couleurs assorties, pour hommes et enfants, importés récemment et composant un beau stock de choix.

L'attention des marchands de chapeaux est appelée sur cette annonce. 24 mars

Marchandises sèches, bonneterie, vêtements et lingerie pour hommes.

PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau rue de Chartres No 41.

MERCREDI, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
50 pièces barège anglais broché,
50 pièces brillantines en couleur,
100 do do blanches,
100 do jaconat blanc,
100 do do à carreaux,
100 do mousseline suisse mouchetée,
500 douzaines bonneterie assortie,
500 pièces indiennes américaines et anglaises
100 pièces cotons blancs New York Mills,
400 pièces cotons blancs 4/4, toutes assorties,
200 pièces mousselines brochées et Jacquard.
—Egalement, à 11 heures—
Un assortiment d'habits alpaca, soie, noire et pantalons de merinos français. 25mars

Meubles à l'encan.

PAR P. H. FLYNN, encanteur.
Bureau et salle d'encan, rue Royale No 31.

IL sera vendu, à l'enchère publique, mercredi, (son jour régulier de vente) 25 du courant, à onze heures, dans la nouvelle salle d'encan, rue Royale, No 31—Un bel assortiment général de meubles neufs et de rencontre, [illegible] lits de coton, etc.
Conditions—comptant. 25mars

Beaux meubles.

PAR R. SCOTT, encanteur,

MERCREDI 25 du courant, à 10 heures, il sera vendu, dans la rue du Quartier No 51, près la rue de Chartres, de beaux meubles comprenant sofas, berceuses, chaises à siéges en crin, ottomanes, bibliothèques, bois de lit, miroirs, armoires, matelas, lavabos, tables de nuit, abat-jour, meubles de salle à manger et de cuisine, etc. etc. 24 mars

Vente de chevaux et mulets condamnés.

PAR PHINNEY & AMORY,
G. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau, au coin des rues Camp et Commune.

Il sera vendu, à l'enchère publique, par ordre du capitaine C. K. Marks, A. Q. M., MERCREDI, 25 mars 1863, à 10 heures et demie, aux écuries du gouvernement, au coin des rues Jackson et Tchoupitoulas—Environ—

100 CHEVAUX et MULETS condamnés.

Conditions—comptant, en billets du Trésor. 24 mars

Vente de marchandises diverses.

PAR PHINNEY & AMORY,
G P. PHINNEY, encanteur
Bureau au coin des rues Camp et Commune.

Il sera vendu, à l'enchère publique, JEUDI, 26 mars, à midi, dans la salle d'encan, rue Gravier, No 84—
92 barils ciment,
400 sacs sel,
30 caisses savon de Castille,
Et une quantité de pommes et de pêches sèches, fèves, &c.
Conditions—comptant, en billets du Trésor.
25mars

Bœuf, Amidon, Jambons, Pommes de terre,

PAR R. B. SYKES, Encanteur.

JEUDI 26 du courant, à onze heures, il sera vendu, au magasin No 63, rue Poydras, pour clore des consignations.
100 demi barils bœuf Fulton Market,
30 caisses amidon,
5 tierçons jambons passés au sucre,
200 barils pommes de terre
Conditions—comptant. 25 mars

Bonne résidence "Cottage" dans la ville de Jefferson, et 30 terrains—Vente pour cause de départ.

PAR E. M. BOULIGNY, Encanteur.

IL sera vendu, à l'enchère publique à la Bourse des Marchands et des Encanteurs SAMEDI, 28 mars, à midi—

Vingt terrains situés dans l'îlet No 32 compris entre les rues Camp, Chesnut, Lyon et Bordeaux. [illegible]

N. B.—On peut acheter la propriété à l'amiable, avant le jour de la vente 25mars

MARCHANDISES SÈCHES à bon marché.

Chez DESSOMMES Frères,

Encoignure CANAL et CHARTRES.

Cette maison a reçu d'Europe, par la voie du Nord, un grand assortiment d'articles de saison qu'elle offre aux plus bas prix du marché, tels que:

Grenadine brodée très riche,
Barège anglais broché,
Do do brodé,
Do do uni,
Mozambiques de toutes nuances,
Do broché et brodé,
Jaconas français uni et à dessins.
Do américain des marques Pacific et Donnell,
Ginga fil brun et bleu,
Gingham uni et à carreaux,
Barège anglais, 8/4 de largeur, pour châles,
Grenadine noire, 8/4 de largeur
Crêpe anglais noir,
Bombasine, alpaca étamine,
Mousseline de laine, double largeur,
Jaconas, painsook, mousseline suisse, percale, cambric uni et à carreaux, brillantines, popelines et grenadines,
Pointes de dentelle, cambrai, chantilly et imitation,
Voilettes do do do do
Pointes de Lama,
Châles de barège assortis
Châles de cachemire noir,
Indiennes françaises, américaines et anglaises,
Cotons écrus et blancs, denims, cotonnade, toile d'Irlande, Coutrai et de Paris.
Linge de table, soie noire, bas pour dames et fillettes, chaussettes pour hommes et enfants, &c &c.

Nous saisissons l'occasion pour offrir la balance de notre stock d'hiver à moitié du prix coutant. 4 mars—2m

A LA PLUME DE BRONZE

FRANCIS BOUVAIN,

Rue Bourbon, entre Bienville et Conti

Papeterie et articles de bureaux.

Papiers en tous genres, à la rame et en détail: Papier à lettres, Papiers d'écoliers. Papier notaire, Papiers d'emballage, Papiers mantille, Papiers de fantaisie, Papiers de soie, Papiers pour dessin, Papiers de couleur, Papiers à plat, Papiers pour journaux, Papiers fins français et anglais, &c. &c.

Articles de bureaux et fournitures d'école.

Plumes, crayons, encres encriers, ardoises, enveloppes de toutes grandeurs et qualités, cire, porte plumes, canifs, gomme, [illegible] et cahiers brochés et reliés.

Assortiment COMPLET de LIVRES DE COMMERCE, toutes réglures et réglées, à prix excessivement réduits.

Cartes à jouer, dominos, échecs, &c.

Toute espèce de réglure sur commande. Imprimerie typographique.

Maison de commission pour tous papiers, etc., spécialement d'importation française et anglaise. Spécialité de papeterie fine pour dames. Ordres pour cadeaux.

PRIX DES PLUS RAISONNABLES. 21mars—3m

AVIS IMPORTANT.

Mme CAPRELL.

CETTE dame qui, depuis nombre d'années, étonne le public par ses révélations extraordinaires du passé, du présent et de l'avenir, est consultée journellement par les citoyens sur ce qui les intéresse le plus. La description exacte du siège des maladies invisibles, les remèdes nécessaires qu'elle prescrit et les guérisons qu'elle obtient font la [illegible] rivale.

Mme Caprell demeure dans la rue de la Douane No 127 16 mars—1m

Reçu par les derniers arrivages

CINQUANTE BOUCAUTS ÉPAULES FUMÉES, fraîches,
40 BOUCAUTS PLATS CÔTÉS, frais,
30 TIERÇONS JAMBONS, frais passés au sucre,
20 " JAMBONS [illegible]
100 caisses CHANDELLES ADAMENTINE,
100 " AMIDON,
100 douzaines YEAST POWDER,
15 BARILS CHOUX CROUTE,
25 sacs CAFÉ RIO,
Fruits, vin rouge, balais, thé, papier, &c. &c. à vendre par G W FORCH,
19mars—12 37 Tchoupitoulas.

Peaux et peaux de mouton.

LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de mouton. Ils payeront comptant.
WITTERS & PENFIELD.
16 déc— No 15 rue Vieille Levée et Douane.

Pommes de terre pour planter.

REÇU par le dernier arrivage, 300 barils POMMES DE TERRE de 5 variétés différentes, et des plus convenables à la localité.

Plus:—Un grand assortiment de Graines de jardinage pour la saison, et un lot de [illegible] jardinage.
T. BACHELIER,
13 mars—1m rue des Ursulines Nos 21 et 23

On demande à louer

Une habitation à coton ou à sucre. On désire également louer ou acheter 50 mulets, et acheter une machine portative et une chaudière à vapeur, un appareil de scie circulaire, une coupeuse de Cook, un grand moulin à dévider le maïs, un fort lot de vêtements de nègres [illegible]. Pour renseignements s'adresser avec détails complets de prix, &c à
B. F. SMITH,
13mars—1m No 58 rue Magasins.

AVIS.

LE soussigné se retirant des affaires, prévient les personnes qui auraient des réclamations à faire contre lui de vouloir bien se présenter afin d'être soldées, et celles qui lui doivent de venir payer leurs comptes.
J. ANGELLOZ,
rue Royale, No 107, entre Ste-Anne et Dumaine.
Nlle-Orléans, 24 février 1863. 17fev—1m

BOUTEILLES VIDES.

ON achètera des bouteilles vides pour Ale, Porter et Champagne, au No 28, rue Bienville 4mars—1m

CIDRE

CINQ CENTS barils CIDRE de la meilleure qualité, à vendre, aux Nos 28 et 30 RUE LAFAYETTE encoignure Commerce. 26 fev—3m

Ouverture d'un nouveau magasin de chaussures créoles pour dames.

Le soussigné vient d'ouvrir au No 234, rue Royale, près de St-Philippe, un magasin de chaussures pour dames, fillettes et enfants, en gros et en détail.

Tous les genres de souliers faits sur commandes, dans le meilleur goût et au plus bas prix.
H. H. LARGER.
14déc—6m 234, rue Royale, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

400 lots de marchandises sèches de saison.

Chapeaux, casquettes, bonneterie, flottes et accessoires, linge d'été, &c, &c.

PAR T. KEELAR & SON.
T KEELAR, encanteur.

IL sera vendu mercredi, 25 du courant à 10 heures du matin, dans leurs salles d'encan, rue du Camp No. 73—

400 lots marchandises sèches, &c., comprenant lawns, barèges, cotonnades, coutils fil, étoffes à mouchoirs, chapeaux feutre, laine et paille; bonneterie, [illegible] gants, mouchoirs batiste fil, habits et pantalons fil, épingles, &c.

—EGALEMENT—

200 milliers d'aiguilles; un bel assortiment de savons de toilette et d'articles de parfumerie. Le tout sera vendu sans réserve.

Conditions—comptant sur livraison. 24mars

Avoine, Farine, Jambons, Graisse, &c.

à l'encan, pour clore des consignations.—Vente positive.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, à l'enchère publique, MERCREDI, 25 mars 1863, à 11 heures, au magasin No. 24 rue de la Commune—
75 sacs avoine prime,
30 barils farine extra de St Louis,
150 tierçons jambons extra passés au sucre, en parfait état et de diverses marques,
75 barillets graisse feuille prime,
90 barillets saindoux,
80 barils langues de bœuf prime à la saumure,
30 " vinaigre de cidre,
70 caisses amidon de la meilleure marque,
[illegible] papier lettre à billets.

Et divers autres articles importants dont l'énumération serait trop longue. La vente est pour clore des consignations.

Conditions—Comptant. 25mars

VENTES PAR HECTOR H. McLEAN.

IL sera vendu, aujourd'hui, mercredi, 25 mars, à 10 heures et demie du matin, à son magasin rue des Magasins, No. 19 des marchandises de choix. Citron, farine, fromage, graisse, huile de graisse, fèves, plats côtés bacon, mousse, [illegible] mélasse morue, savon, moutarde du Kentucky, café, biscuits pilote, thé, absinthe, champagne, cidre, vinaigre, vin d'Oporto, vin de Malaga, machine à coudre, &c., &c. 24mars

MARCHANDISES SÈCHES, ARTICLES DE FANTAISIE, LINGE FAIT ET CHAPEAUX

PAR E. ROGER & CO.
JOSEPH HOLTZ, encanteur,

Salles d'encan Nos. 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

JEUDI 26 COURANT,

A 10 heures du matin, il sera vendu aux dites salles d'encan—

Marchandises sèches et Articles de fantaisie.

350 lots marchandises sèches et articles de fantaisie, tels que Cotonnades, Indiennes, Toiles, Cotons blancs et écrus, [illegible] Draps, Casimirs, Ginga, Mouchoirs, Madras, Rubans brodés, Mouchoirs de batiste, Devants de Chemises, Barèges, Jaconats, Organdis, Nansouks, Mousselines blanches, Eventails, Gants, Bonneterie, Foulards, Mercerie et dentelle, &c. &c.

LINGE FAIT ET CHEMISES—100 lots Linge fait d'Eté et Chemises devant toile.

CHAPEAUX—25 caisses Chapeaux pour hommes et garçons, derniers genre.

Conditions à la vente. 25mars—2

Installations et verreries d'une pharmacie située rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

JEUDI 26 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu sur les lieux, rue St-Pierre, entre les rues Royale et Bourbon,

Les installations et verreries de ladite pharmacie.

Conditions—comptant. 25 mars

Meubles, &c.

PAR D. E MORPHY, encanteur.

IL sera vendu mercredi, 25 du courant, à 11 heures et demie du matin, dans la maison No 209 de la rue des Magasins—

Beaux meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, un piano, tapis, faïence et verrerie, fourneau de cuisine de Stewart, batterie de cuisine, &c.

Conditions—comptant 24 mars

Vente positive et sans réserve de 118 boucauts plats côtés désossés et ribbed.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 26 du courant à 10 heures du matin, dans le magasin No 67—

118 boucauts plats côtés désossés et ribbed de différentes marques. La vente étant sans limite sera à la convenance du public.

Conditions—comptant. 24 mars

Farine! Farine! Farine!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi, 25 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue Poydras, No. 64—

365 barils de farine extra de choix (Peoria)

Conditions—comptant. 24 mars

VENTES JUDICIAIRES.

C. S. Evans & Co vs A. Berg & Co

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 25 de mars 1863, à 5 heures P. M., sur les lieux aux Nos 109 et 111, rue St Charles, dans le 1er District de cette ville à l'adjudication de—

Un grand bloc de monuments,
7 piliers do
Un lot de pièces de marbre brutes.
Un lot do do de petites.
Un lot do do brutes.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif.
14 mars—17, 20, 25 de la paroisse d'Orléans.

Louis Piffet vs ses créanciers et les créanciers de F & L Piffet.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le [illegible] mars 1863 et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 25 de mars 1863, [illegible] sur les lieux [illegible] à l'adjudication de

Le fonds et l'installation du magasin de nouveautés, merceries et bonneterie situé au No 53 rue du Canal, entre celles St Charles et Carondelet dans le Premier District de cette ville.

Le tout cédé par l'insolvable à ses créanciers et saisi ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

JAS E DUNHAM,
13mars—16,20,25 Shérif de la paroisse d'Orléans

Martin H. Sheperd vs F. M. Fisk.

SIXIÈME COUR de DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 7 858—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 17 d'avril 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville à l'adjudication de la propriété dont la description suit :

Une portion de terre de forme irrégulière, située sur le bayou St Jean, derrière cette ville [illegible]

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions. comptant au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM.
16 mars—25, avr 2,10,17 Shérif de la paroisse d'Orléans

Anthony Fernandez vs Mlle Célestine Borée alias Porée.

QUATRIÈME Juge de Paix de la paroisse d'Orléans—No 5 612—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'Honorable John E. Sandstron, Juge de la dite Cour, je vendrai, à l'enchère publique, SAMEDI, 4 avril 1863 à midi à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—tous les droits, titre et intérêt de la défenderesse, Célestine Borée alias Porée à un certain legs à elle fait par feu Hugues Pédesclaux, dans son testament enregistré à la Deuxième Cour de District dans l'affaire de la succession de H. Pédesclaux, portant le No 18 827 du dossier de la Cour—saisis dans le susdit procès.

Conditions—comptant sur livraison
LOUIS GASTINEL,
25 mars—30—avril 4 Constable

H Gautreau vs M. et Mme Julius Riedel.

QUATRIÈME Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—No 5 624—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'Hon John E. Sandstron, juge de la dite Cour, je vendrai, à l'enchère publique, SAMEDI, 4 avril 1863, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur à un certain jugement obtenu par le défendeur dans le procès intitulé Julius Riedel vs. Gautreau, No 5 6 4 du dossier de cette Cour, pour la somme de cent piastres.

Saisis dans le susdit procès.

Conditions—comptant sur livraison.
LOUIS GASTINEL,
2 mars—30 av 4 Constable.

Henry Miller vs Johns Corlis—No 25,518.

QUATRIÈME COUR de Juge de Paix de la Nlle-Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable J. E. Sandstron juge de la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 4 avril 1863, à 11 heures [illegible], au magasin rue de la nouvelle Levée (Front) No. 75 à l'adjudication d'un lot de groceries saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

LOUIS GASTINEL,
25mars—25, 30, 4av. Constable

Charles Hoyos vs Mayo—No 25 [illegible]

QUATRIÈME Cour de Juge de Paix de la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable J. E. Sandstron, juge de la dite cour, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 4 avril 1863 à 11 heures du matin, rue Royale No 35, entre les rues St Philippe et Ursulines, à l'adjudication d'un lot de pierre granite, 2 blocs [illegible] de marbre et 1 morceau de marbre, saisis dans l'affaire ci-dessus—Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

LOUIS GASTINEL,
25 mars—30 et 9 avril Constable

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de M. N. Koch—No 18 563

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toute autre personne que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués d'une manière conforme audit compte.

Par ordre de la Cour, A. MOREL,
25 mars— Député Greffier

PARFUMERIES, PARFUMERIES

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DÉPART.

107 RUE ROYALE, entre Ste-Anne et Dumaine, à vendre au prix coûtant—

Grand assortiment de parfumeries, telles que
SAVONS,
EAU DE COLOGNE,
ESSENCES,
POMMADES,
HUILES,
POUDRES, &c., &c.

Ainsi qu'une grande quantité de verreries à l'usage des parfumeurs et des pharmaciens, et 1,000 gallons eau de Cologne pour coiffeurs.—Le soussigné offre à vendre son magasin et fabrique de parfumeries à l'amiable et s'engage à montrer la fabrication à tout acquéreur qui en serait par ce moyen.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1863.
6 fev—2 m J. ANGELLOZ.

A VENDRE.

50 BONS MULETS en état de travailler. S'adresser à F. Irwin, au bureau de la compagnie des chemins de fer de la Nlle Orléans, rue Royale, No 4, tous les jours, [illegible] ou au coin des rues Huitième et St-Charles, tous les jours à 3 heures P. M. 16mars—

A vendre pour cause de départ.

UNE MAISON MEUBLÉE, existant depuis trois ans, bien achalandée et avec un loyer modéré. Cette maison contient douze chambres garnies, une vaste salle à manger, une cuisine, cave et dépendances. Elle est d'une position facile et pourrait être très [illegible] pour une dame. S'adresser pour les conditions et renseignements, rue Royale No 124, entre [illegible] et St Louis, de midi à trois heures. 21mars—3